



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/752*
24 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 112 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée "Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. La Commission a examiné ce point à ses 12e, 15e, 42e, 43e, 46e et 47e séances, tenues les 23 et 29 octobre et les 12, 13, 17 et 18 décembre 1996. Les déclarations et observations faites lors de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/51/SR.12, 15, 42, 43, 46 et 47).

II. EXAMEN DE PROPOSITIONS

A. Projet de décision A/C.5/51/L.28

3. À sa 47e séance, le 18 décembre, la Commission a été saisie d'un projet de décision intitulé "Décision prise au sujet de certains points de l'ordre du jour" (A/C.5/51/L.28), qui avait été soumis par le Président.

4. À la même séance, le Secrétaire de la Commission a fait une déclaration et a modifié oralement le projet de décision en supprimant les points 121 (Régime commun des Nations Unies) et 122 (Régime des pensions des Nations Unies).

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

5. À la même séance, la Commission a adopté, sans le mettre aux voix, le projet de décision A/C.5/51/L.28, tel qu'il avait été modifié oralement (voir par. 9, projet de décision I).

B. Projet de décision A/C.5/51/L.29

6. À sa 47e séance, le 18 décembre, la Commission a été saisie du projet de décision intitulé "Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1997-1998" (A/C.5/51/L.29), qui avait été soumis par le Président.

7. À la même séance, le Secrétaire de la Commission a fait une déclaration et a modifié oralement l'annexe du projet de décision, en ajoutant à la section A, après le point 11, et à la section B, après le point 14, un nouveau point intitulé : "Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne" et en renumérotant en conséquence les points suivants.

8. À la même séance, la Commission a adopté, sans le mettre aux voix, le projet de décision A/C.5/51/L.29, tel qu'il avait été modifié oralement (voir par. 9, projet de décision II).

III. RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME COMMISSION

9. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

PROJET DE DÉCISION I

Décision prise au sujet de certains points de l'ordre du jour

L'Assemblée générale décide que la Cinquième Commission poursuivra à la reprise de sa cinquante et unième session l'examen des points de l'ordre du jour indiqués ci-après et des rapports correspondants :

- Point 111 : Rapports financiers et états financiers révisés et rapports du Comité des commissaires aux comptes;
- Point 112 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 115 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 116 : Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997;
- Point 119 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 120 : Gestion des ressources humaines;
- Point 123 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

/...

- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagelement;
- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban;
- Point 124 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola;
- Point 125 a) : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
- Point 126 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;
- Point 128 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;
- Point 129 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies;
- Point 130 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;
- Point 131 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;
- Point 132 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;
- Point 133 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;
- Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;
- Point 135 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;
- Point 136 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
- Point 137 : Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
- Point 138 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;
- Point 139 : Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit

international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994;

- Point 140 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 141 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;
- Point 153 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;
- Point 154 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental;
- Point 155 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;
- Point 157 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti.

PROJET DE DÉCISION II

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1997-1998

L'Assemblée générale, en application du paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, approuve le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1997-1998 figurant en annexe à la présente décision.

ANNEXE

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1997-1998

A. Programme de travail pour 1997

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997
4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies

6. Corps commun d'inspection
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Régime commun des Nations Unies
10. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
11. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
12. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
13. Rapport du Conseil économique et social
14. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

B. Programme de travail pour 1998

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999
4. Planification des programmes
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
8. Plan des conférences
9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
10. Gestion des ressources humaines
11. Régime commun des Nations Unies
12. Régime des pensions des Nations Unies

13. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
14. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
15. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
16. Rapport du Conseil économique et social
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations
